

Conditions tarifaires au Poney club à partir du 1/09/2020:

I. Les cours d'équitation hebdomadaires:

a. *Poney Découverte*

- i. Nouveau client: Le 1^{er} cours est gratuit. A la fin de celui-ci, si l'enfant se réinscrit, une somme de 11€ sera demandée pour le cours suivant et ainsi de suite.
- ii. Réinscription ancien client: 22€ doivent être amenés au 1^{er} cours de l'enfant afin de couvrir le cours du jour ainsi que le suivant.
- iii. En cas d'absence, le montant payé pourra être reporté sur un cours ultérieur **SI** l'absence a été annoncée (sans justificatif) dans un délai raisonnable et de toute façon AVANT le début de l'heure de cours.
- iv. Si l'absence d'un enfant n'est pas annoncée à l'avance, le montant avancé sera perdu, l'enfant ne sera en aucun cas réinscrit automatiquement pour la fois suivante et si une réinscription devait avoir lieu par la suite (sur contact avec un responsable), le montant de 22€ serait à nouveau à prévoir.
- v. Retards. Les élèves des cours d'initiations doivent arriver minimum 5 à 10 minutes AVANT l'heure de cours. Pour ces cours, un retard de maximum 10 minutes sera toléré SI celui-ci a été annoncé à l'avance. Au-delà de cette limite, l'enfant ne pourra être accepté au cours mais le montant payé la fois précédente pourra être reporté sur un cours ultérieur. Si le retard (quel qu'en soit la durée) n'a pas été annoncé, l'enfant ne sera pas accepté au cours et le montant payé d'avance sera perdu. Si une réinscription devait avoir lieu par la suite (sur contact avec un responsable), le montant de 22€ serait à nouveau à prévoir.

b. *Les cours à partir du niveau 1 (heure complète)*

- i. Uniquement sous forme d'abonnement
- ii. Les cycles sont à payer au comptant à la réception de l'avis de paiement (lors de la 1^{ere} semaine du cycle) et uniquement en espèces ou par bancontact à la cafétéria; si l'abonnement n'est pas payé, les organisateurs se réservent le droit de ne pas réinscrire l'enfant au cycle suivant.
- iii. Les cours ne seront en aucun cas déduit de l'abonnement, quelle qu'en soit la raison.
- iv. Les cavaliers qui viennent monter 1 semaine sur 2 (qu'elle qu'en soit la raison) ne bénéficieront pas de tarifs adaptés ou de facilité de paiement. Les cours seront comptés au prix normal sur 5 semaines mais les cours manqués (par ex en cas de garde alternée) pourront être récupérés dans le cadre du système de récupération mis en place (voir point VI).
- v. Retards:
 - Niveaux 1 et 2: Les élèves des cours niveaux 1 et 2 doivent arriver entre 5 et 15 minutes AVANT l'heure de cours (suivant instructions du moniteur). Pour ces cours, un retard de

maximum 10 minutes sera toléré SI celui-ci a été annoncé à l'avance. Au-delà de cette limite, l'enfant ne pourra être accepté au cours mais celui-ci sera récupérable. Si le retard (quel qu'en soit la durée) n'a pas été annoncé, l'enfant ne sera pas accepté au cours et le cours sera perdu.

- A partir du niveau 2+: En cas de retards, les enfants ne seront pas admis aux cours. Si les parents prennent toutefois la peine de nous en informer, le cours sera récupérable; si pas, le cours sera perdu et aucun poney ne sera prévu pour la semaine suivante.

vi. Absences/Récupérations:

- Un cours sera récupérable SI l'absence est annoncée dans un laps de temps raisonnable et de toute façon AVANT le début de l'heure de cours
- Un maximum de 3 récupérations/cours sera possible dans un cycle *. Si possible, il est toujours mieux de prévoir la récupération le plus rapidement possible après l'absence et de toute façon avant la dernière semaine de cours en juin. Aucun cours ne sera récupérable d'une saison à l'autre.

* sauf immobilisation/maladie/hospitalisation lourde et sur accord des responsables

vii. Maladies de longue durée/immobilisations/hospitalisations lourdes:

Dans ces cas et sur présentation d'un certificat médical:

- Les cours non prestés du cycle en cours seront récupérables, quel qu'en soit le nombre.
- Pour les cycles suivants, les cycles complets non prestés ne seront pas facturés. La reprise de l'enfant se fera au début d'un nouveau cycle, et en discussion préalable avec les responsables.

viii. Changement du type/nombre de cours:

- Si le changement n'implique aucune modification de tarifs (dans un sens ou dans l'autre), il pourra se faire n'importe quand, en accord avec les parents, le moniteur et un responsable.
- Si le changement implique une modification de tarifs, il ne pourra se faire qu'au début du cycle suivant. Si le changement se traduit par un arrêt d'1 ou des cours auquel(s) l'enfant participe, les cours non prestés seront perdus.
- Tout changement de cours devra être notifié par les parents à l'avance et au plus tard à la réception de l'email précédent un nouveau cycle. Après cette limite, l'avis de paiement sera émis et non modifiable.

ix. Les cours dans le cadre d'un parrainage à mi-temps:

- Un cours/semaine gratuit sera octroyé au titulaire d'un contrat de parrainage à mi-temps si celui-ci participe déjà au moins à 2 cours/semaine.
- L'avantage sera appliqué au cours le moins cher de l'abonnement
- Aucune récupération ne sera possible dans ce cours (cours à fixer avec les responsables)

c. *Equitation adaptée:*

- i. 1 ou 2 plage(s) horaire individuelle(s) seront mises à disposition des enfants porteurs de handicap

- ii. Le but étant idéalement de les initier afin de pouvoir les intégrer aux cours de l'école d'équitation par la suite.
- iii. La durée de ces cours sera de 30 à 40 minutes, en adaptation à l'état d'esprit de l'enfant
- iv. Le tarif sera établi selon un forfait – celui-ci sera établi lors d'un rendez-vous préalable avec les responsables et en fonction des besoins.
- v. Les conditions tarifaires sont les mêmes que celles du Poney Découverte.

2. Les stages:

- a. Un acompte de sera demandé afin de valider l'inscription au stage.
- b. Le solde pourra être payé soit sur le compte (minimum 7 jours ouvrables avant le début du stage) ou sur place en espèces ou bancontact; et dans tous les cas AVANT le début du stage
- c. Aucun retard au stage ne sera toléré (sauf circonstances exceptionnelles et dans ce cas, un appel téléphonique est obligatoire)
- d. Les absences:
Qu'il s'agisse de l'acompte ou du solde, ceux-ci ne seront jamais remboursables mais en cas de maladie, le montant payé pourra être reporté sur un stage ultérieur (endéans les 12 mois)
Ceci ne sera possible qu'à 2 conditions:
 - Le poney club a été averti de l'absence de l'enfant à l'avance
 - ET un certificat médical nous est transmis endéans les 48h

Si ces conditions ne sont pas respectées, les montants payés seront perdus.

3. Summer camps:

- a. 50€/enfant d'acompte demandé à l'avance pour valider l'inscription, à payer sur le compte. Cet acompte ne sera pas remboursable mais pourra, si circonstances médicales graves être reporté sur un autre stage.
- b. Le solde du stage sera à payer sur place à l'arrivée le vendredi en espèces ou par bancontact.

4. Assurances et cartes de membres:

- a. Doivent être payées au plus tard au 4ème cours d'un nouveau client OU le 1er février pour un renouvellement.
- b. Sont non remboursables (politique suivie par la LEWB)
- c. Les paiements doivent obligatoirement se faire à la cafétéria **et en espèces (car somme repartant directement à la LEWB)**

5. Anniversaires:

- a. L'enfant qui fête son anniversaire est accueilli gratuitement
- b. Une fiche doit être remplie afin de valider la réservation pour tous les clients
- c. Un acompte de 50€ sera demandé à la réservation (non remboursable)
- d. Le solde devra être payé sur place en espèces uniquement.

6. Poney en famille:

a. Retards :

Nous accepterons un retard maximum de 15 minutes ET si celui-ci a été averti à l'avance (tel/sms), après ce délai ou si le retard ne nous a pas été signalé, et afin de ne pas entraver la bonne marche de la séance, nous nous verrons dans l'obligation de refuser la participation de votre/vos enfant(s) à la séance en cours.

b. Absences :

Comme signalé dans le sms de confirmation que vous recevez toujours avant la séance, toute absence doit être signalée par sms au 0475/200357 avant midi la veille de la séance. Au-delà de ce délai, la séance vous sera comptabilisée sauf si vous nous fournissez un certificat médical. Celui-ci doit être envoyé par email dans les 48h après la séance.

Toute absence non signalée sera comptabilisée au prix plein sans aucune exception.

Veillez également noter que toute inscription éventuelle à des séances futures seront mises en suspens le temps que les formalités (certificat ou paiement) soient effectuées.

c. **NOUVEAUTE 2020**: Carte de fidélité:

Nouveauté 2020: Dès le 1^{er} septembre, une carte de fidélité vous sera remise. Après 5 séances payées, une séance vous sera offerte!